

LA « MDA » DEVIENT MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE DÉCRYPTAGE

Ouverte en 2006, la maison des associations du 14^e devient en 2018 la Maison de la Vie Associative et Citoyenne. Concrètement ? La MVAC 14 est désormais, en plus des associations, ouverte aux habitants, aux collectifs et porteurs de projets. Vous pouvez également y organiser des événements ouverts aux publics (conférence, débat, représentation, formation...).

DES MISSIONS QUI ÉVOLUENT

Le rôle de la MdA depuis sa création est d'accompagner, à toutes les étapes, les associations du 14^e. À la fois pour leurs démarches : aide à la création et à la rédaction des statuts en vue du dépôt en préfecture, référencement SIMPA, aide au développement et à la recherche de financement... Et la formation des responsables associatifs : comment organiser son AG, le budget et le financement, comment communiquer sur les réseaux sociaux...

La MVAC ajoute à ces tâches deux nouvelles missions :



S'adapter aux nouveaux besoins des associations et aux nouvelles attentes des Parisiens en matière d'engagement citoyen.



Accompagner dans l'arrondissement la mise en œuvre des dispositifs récents concernant la vie associative et la participation citoyenne: Carte citoyenne, Budget participatif, @jemengage.paris, nuit des débats, concertation renforcée...

LES SERVICES PROPOSÉS



Informations du public pour la vie associative de l'arrondissement
Trouver une association, renseignements sur les offres de bénévolat



Salles à disposition : grande salle (50 assis, 115 debouts) et 3 salles de réunions d'une capacité de 12 à 40 personnes



Services informatique et reprographie : 4 postes informatiques en libre accès et photocopieur



Services de logistique : casiers et services de boîtes aux lettres



RDV individuels : accompagnement des porteurs de projets dans toutes leurs démarches. Conseil et formation

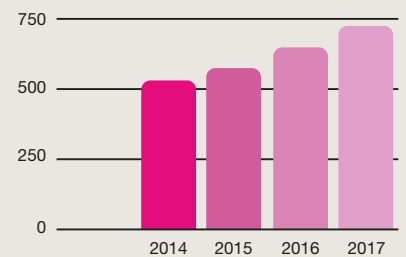
UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE

L'équipe de la MVAC vous accueille du mardi au samedi. La MVAC est ouverte le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 18h30, le jeudi de 13h30 à 19h et le samedi de 10h à 14h. Il est possible de réserver les 4 salles mises à disposition.

HORAIRES D'OUVERTURE

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Lundi	10h 00 — 18h 30	10h 00 — 18h 30	13h 30 — 19h 00	10h 00 — 18h 30	10h 00 — 14h 00	Dimanche
	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Réervations des salles jusqu'à 22 heures</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Réervations des salles jusqu'à 18 heures</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Réervations non possibles</div> </div>					

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS inscrite à la MdA14



CHIFFRES CLÉS 2017

729

associations inscrites et 118 domiciliées

598

réservations de salles dont 211 nocturnes

138

boîtes aux lettres pour les associations

107

associations qui ont pu bénéficier de l'affichage associatif dans tout l'arrondissement

Comment s'inscrire ?

La MVAC est ouverte aux associations domiciliées à Paris, ayant un objet d'intérêt général ou d'intérêt public local, justifiant d'une activité régulière et principale sur l'arrondissement. Pour s'inscrire, elles doivent au préalable se référencer sur Paris.fr dans l'annuaire SIMPA (Système d'Information Multi-services des Partenaires Associatifs). Il suffit ensuite d'envoyer un mail à la MVAC 14 pour demander à être inscrit (RDV dans les 15 jours). Pour votre inscription, ou pour toute question un mail : maison.asso.14@paris.fr



22 rue Deparcieux — Tél : 01 53 63 31 50

Suivre l'actualité sur les réseaux :



MDAParis14



MDA14Paris

(où vous retrouvez toute l'actualité associative du 14^e) + une newsletter envoyée chaque mois avec l'actualité, les appels à projets et les petites annonces associatives